



VALLÉE DE CHAMONIX
MONT-BLANC

CARTE VIACHAM

POUR 50€/AN, VOUS AVEZ ACCÈS À :



RÉSEAU DE BUS CHAMONIX MOBILITÉ



RÉDUCTIONS DANS NOS ÉQUIPEMENTS CULTURELS



LIGNE DE TRAIN MONT BLANC EXPRESS



OBTENTION D'UNE CARTE DE PARKING



RÉDUCTIONS DANS NOS ÉQUIPEMENTS SPORTIFS



VOTRE RÉSEAU DE TRANSPORT ÉVOLUE, VOTRE CARTE VIACHAM AUSSI.

VOTRE CARTE MULTISERVICES VOUS PERMET :

- De **prendre le bus sur le réseau de transport de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc** (réseau Chamonix mobilité) en service depuis le 4 décembre 2023 ;
- De **prendre le train** (ligne Mont-Blanc Express) entre Vallorcine et Servoz ;
- De **bénéficier de réductions dans les équipements sportifs et culturels** de la Communauté de Communes suivants : centre sportif Richard Bozon, musée alpin, musée montagnard, espace Tairraz-musée des cristaux, maison de la mémoire et du patrimoine ;
- **L'obtention d'une carte de parking** pour stationner 11h dans les parkings de Chamonix-Mont-Blanc suivants : Fond des Gires, des Tennis, Corzolet, Courmayeur, et 13h dans le parking du Centre-Ville (ancien Grépon), sous réserve des places disponibles et dans le parking de la gare de Vallorcine.
- Le coût est de **50€/an**.

COMMENT OBTENIR LA CARTE VIACHAM ?

RENOUVELLEMENT :

VOUS AVEZ DÉJÀ UNE CARTE VIACHAM ET VOUS SOUHAITEZ LA RENOUELER

VOTRE CARTE VIACHAM EXPIRE AVANT LE 1^{ER} FÉVRIER 2024 :

- Vous disposez de 3 mois à partir de sa date d'expiration pour la faire renouveler pour une année complète. Entre-temps, votre carte sera prolongée automatiquement par voie informatique jusqu'à ce renouvellement.
- Votre carte Viacham sert de justificatif pour en obtenir une nouvelle (aucun autre justificatif ne vous sera demandé pour 2024).
- Prenez rendez-vous auprès de votre Mairie (en ligne, au téléphone, ou à l'accueil) : les premiers créneaux seront ouverts à partir du 15 janvier 2024.
- Le paiement se fait au guichet, par CB, par chèque ou en espèces.

VOTRE CARTE VIACHAM EXPIRE APRÈS LE 1^{ER} FÉVRIER 2024 :

- Vous devez renouveler votre carte, avant sa date d'expiration et au plus tard avant le 31 décembre 2024 si elle expire en 2025, pour continuer à bénéficier des transports et des services associés.
- Votre carte sera renouvelée à compter du paiement, pour les 12 prochains mois.
- Votre carte Viacham sert de justificatif pour en obtenir une nouvelle (aucun autre justificatif ne vous sera demandé).
- Prenez rendez-vous auprès de votre Mairie (en ligne, au téléphone, ou à l'accueil) : les premiers créneaux seront ouverts à partir du 15 janvier 2024.
- Le paiement se fait au guichet, par CB, par chèque ou en espèces.

NOUVELLE DEMANDE :

VOUS N'AVEZ PAS DE CARTE VIACHAM ET VOUS SOUHAITEZ EN OBTENIR UNE

Prenez rendez-vous auprès de votre Mairie (en ligne, au téléphone, ou à l'accueil) : Vous pouvez vous présenter dès le 2 janvier 2024 pour faire établir une carte provisoire, jusqu'au rendez-vous de paiement.

Les premiers créneaux pour paiement seront ouverts à partir du 15 janvier 2024.

UN JUSTIFICATIF VOUS SERA DEMANDÉ PARI :

- Facture de téléphone (y compris de téléphone mobile).
- Facture d'électricité ou de gaz, ou facture d'eau et d'assainissement.
- Quittance de loyer (d'un organisme social ou d'une agence immobilière) ou titre de propriété ou attestation notariale, y compris d'une SCI mentionnant votre nom.

GRATUITE

VOUS ÊTES AYANT DROIT ET VOUS AVEZ MOINS DE 18 ANS OU VOUS AVEZ PLUS DE 75 ANS, VOUS BÉNÉFICIEZ D'UNE CARTE VIACHAM AVEC UN TARIF GRATUIT.



- Avis d'imposition ou certificat de non imposition.
- Justificatif de taxe foncière ou de taxe d'habitation.
- Attestation ou facture d'assurance du logement.
- Relevé de la CAF mentionnant les aides liées au logement.
- Contrat de travail mentionnant le lieu de résidence de l'employeur (ou l'adresse du siège ou de l'établissement de la société) qui doit correspondre à l'une des communes de la Communauté de communes de la Vallée de Chamonix (seulement pour les travailleurs).

NOS GUICHETS D'ACCUEIL



1

Mairie de Servoz
44 rue de l'église
74310 Servoz
Tél : 04 50 47 21 51
www.servoz.fr

2

Mairie Les Houches
1 place de la Mairie
74310 Les Houches
Tél : 04 50 54 40 04
www.leshouches.fr

3

Maison de Village
des Pèlerins
Place des Séracs
74400 Chamonix-
Mont-Blanc

4

Mairie de Chamonix-Mont-Blanc
Hôtel de Ville - BP 89
74400 Chamonix-Mont-Blanc
Tél : 04 50 53 11 13
www.chamonix.fr

5

Maison de Village
d'Argentière
101 Route du Village
74400 Chamonix-Mont-Blanc
Tél : 04 50 54 03 06

6

Mairie de Vallorcine
Chef Lieu
74660 Vallorcine
Tél : 04 50 54 60 22
www.vallorcine.fr

Communauté de communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc

38 place de l'église
BP91 - Hôtel de Ville
74400 Chamonix
Mont-Blanc

Tél : 04 50 54 39 76

ACCÉDER AU SITE
VIACHAM.FR

